Ce dossier comporte un sujet intégrant la démarche BIM dans l’épreuve de projet individuel U-42 du BTS Travaux Publics.

L’étude pour chaque candidat comporte :

* Modification/enrichissement d’une maquette numérique,
* Création de plans concernant les terrassements, les réseaux d’assainissement, etc…,
* Quantitatifs pour réaliser les avants métrés,
* Des études de prix,
* Modes opératoires pour la réalisation des différents travaux.

Le rappel de la démarche est détaillé dans le lien ci-dessous :

<https://eduscol.education.fr/sti/ressources_pedagogiques/bim-integration-dune-demarche-bim-pour-lepreuve-u42-du-bts-tp>

Figure également un dossier avec le rendu par candidat.

